

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien de Saint Barbant

De : Dirk Scholz <dirk.enfrance@orange.fr>

Date : Mon, 15 Oct 2018 12:34:22 +0200

Pour : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m'oppose formellement à l'implantation des quatre aérogénérateurs d'une hauteur de 180 m prévues par la société WPD à Saint Barbant pour les impacts néfastes du projet sur l'environnement, sur la condition de vie des riverains, leur santé (syndrome éolien) et leur cadre de vie (impacts visuels et sonores), sur l'immobilier (dévaluation), sur l'avifaune (mortalité importante d'espèces protégées) etc.

Je me permets de porter à votre connaissance que le secteur de Saint Barbant est dépourvu de vents suffisants et réguliers, indispensables au bon fonctionnement d'éoliennes.

Cordialement,

Dirk Scholz

Président de l'Association « BON VENT ! » (Brillac)